

## DÉCLARATION D'ABSENCE (SVHC)

Date: 25 février 2022 (1)

Version 7.0

Produits: les **demi-produits de Mitsubishi Chemical Advanced Materials** mentionnés ci-dessous:

Duratron® CU60 PBI	Duratron® U2300 PEI naturel et noir
Duratron® U1000 PEI naturel et noir	Duratron® T4301 PAI
Duratron® T4203 PAI	
Duratron® T5030 PAI	
Duratron® 7000 PI	Duratron® 7015G PI
Ketron® 1000 PEEK naturel et noir	Ketron® 1000 PEEK SP naturel et noir
Ketron® CA30 PEEK	Ketron® CA30 PEEK SP
Ketron® GF30 PEEK	Ketron® GF30 PEEK SP
Ketron® HPV PEEK	Ketron® HPV PEEK SP
Ketron® TX PEEK	Ketron® MD PEEK
Ketron® HT PEEK SP	
Techtron® HPV PPS	Techtron® PPS naturel
Sultron™ PSU 1000 naturel	
Semitron® ESD 225	Semitron® HPV

D'après nos meilleures connaissances, nous vous confirmons que les substances dangereuses mentionnées dans la **Liste Candidate de Substances Extrêmement Préoccupantes publiée le 28 octobre 2008 et modifiée jusqu'au 17 janvier 2022 inclus par ECHA**, ne sont pas introduites intentionnellement<sup>2</sup> lors de la fabrication des **demi-produits de Mitsubishi Chemical Advanced Materials** mentionnés ci-dessus, et ceci ni lors de la synthèse des matières premières, ni lors de la transformation ultérieure, ou que leur concentration n'excède pas la limite de 0,1% en masse mentionnée par ECHA, aux exceptions comme mentionné ci-dessous.

Comme la présence des substances dangereuses mentionnées ci-dessus n'est pas à attendre, aux exceptions mentionnées ci-dessous, Mitsubishi Chemical Advanced Materials n'en vérifie pas systématiquement l'absence dans ses demi-produits par des essais.

Pour les demi-produits en **Duratron PEI naturel** et **Sultron 1000 PSU naturel**, le bisphénol A (CAS Nr. 80-05-7) est un monomère qui est utilisé pendant la synthèse des matières premières et par conséquent peut être présent dans le produit final dans de très

<sup>1</sup> Cette attestation expire en cas de changements des législations ou de la composition du matériau. En cas de changements, de nouvelles attestations sont publiées sur notre site web; des attestations antérieures deviennent alors automatiquement invalides. Veuillez toujours consulter notre site web pour la dernière version.

<sup>2</sup> Par « introduit intentionnellement », il faut entendre « utilisé intentionnellement dans la formulation d'un matériau afin de faciliter sa fabrication ou en vue de lui conférer une caractéristique, un aspect ou une qualité spécifiques ».

faibles quantités. Selon les fournisseurs de matières premières ces quantités sont inférieures à 0,1% en masse.

**Duratron®**, **Ketron®**, **Semitron®** et **Techtron®** sont des marques déposées du **Groupe Mitsubishi Chemical Advanced Materials**.  
**Sultron™** est une marque du **Groupe Mitsubishi Chemical Advanced Materials**.

Le présent document et toutes les données et spécifications publiées sur notre site Internet ont pour but de fournir des informations générales sur les produits d'ingénierie plastique (les "Produits") fabriqués et offerts par Mitsubishi Chemical Advanced Materials et servent d'information générale. Toutes données et descriptions en relation avec les Produits sont de nature purement indicative. Ni le présent document ni les données et spécifications présentées sur notre site Internet ne créent ou ne peuvent être utilisées pour créer une quelconque obligation juridique ou contractuelle.

Toute illustration des possibilités d'application des Produits ne sert qu'à illustrer le potentiel de ces Produits, mais une telle illustration ne constitue en aucun cas un quelconque engagement. Indépendamment des tests que Mitsubishi Chemical Advanced Materials a pu effectuer en relation avec un Produit, Mitsubishi Chemical Advanced Materials ne dispose pas de l'expertise nécessaire pour évaluer l'aptitude de ses matériaux ou Produits pour une utilisation dans des applications spécifiques ou des produits fabriqués ou offerts par un client. Le choix du matériau de plastique le plus approprié dépend des informations disponibles sur la résistance chimique et sur l'expérience pratique, mais bien souvent des tests préliminaires sur la pièce en plastique finie à des conditions d'utilisation réelles (juste concentration chimique, température et durée de contact, ainsi que d'autres conditions) sont nécessaires pour évaluer son aptitude définitive à une application donnée. Il est donc de la seule responsabilité du client de tester et évaluer l'aptitude et la compatibilité des Produits Mitsubishi Chemical Advanced Materials ainsi que leur compatibilité avec les applications, processus et utilisations envisagés, ainsi que de choisir les Produits qui dans l'appréciation du client répondent aux exigences applicables à l'utilisation spécifique du produit fini. Le client est seul responsable de l'application, du traitement ou de l'utilisation de l'information ou du produit mentionnés ci-avant, ou de toute conséquence qui pourrait en découler, et doit vérifier sa qualité et ses autres propriétés.